

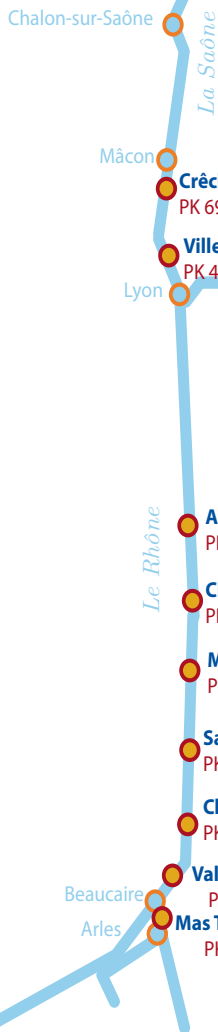


ATTENTION, ZONE D'ÉCOPAGE



Voies navigables de France, CNR et la sécurité civile vous informent de la mise en place de 9 zones d'écopages sur l'axe Saône-Rhône.

LES 9 ZONES D'ÉCOPAGES ET LEURS CONSIGNES



VOUS ENTREZ DANS UNE ZONE D'ÉCOPAGE

Vigilance particulière dès votre entrée dans une zone d'écopage et durant toute votre traversée.

➤ AVANT tout écopage, une reconnaissance est effectuée pour informer les usagers de la trajectoire de l'avion lors de l'écopage.

➤ PENDANT les manoeuvres, les canadiens s'adapteront à la navigation en transit.

Maintenez votre cap et votre vitesse pour ne pas gêner le déroulement des écopages.



BAINNADE

Nous vous rappelons que la baignade n'est autorisée que dans certaines zones dédiées.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 100 jours d'interventions d'écopage sur le Rhône et la Saône sont recensés sur la période estivale.

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

ATTENTION

Canoés, avirons, stand-up paddles, pêcheurs ...

SOYEZ VIGILANT!

Aidez-nous à sécuriser la voie d'eau en restant attentif aux autres usagers.



Voies navigables de France

N° Vert : 0800 863 000

www.vnf.fr